

MINISTERE DES FINANCES

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES A
L'OCCASION DE LA CLOTURE DU
SEMINAIRE SUR L'ARRETE DES COMPTES
2009 ORGANISE PAR LE CPCC DU
11 AU 15 JANVIER 2010**

KINSHASA, LE 15 janvier 2010

- **Monsieur l'Inspecteur Général-Chef de Service de l'Inspection Générale des Finances ;**
- **Messieurs les Secrétaires Généraux aux Finances et au Budget ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général du CPCC ;**
- **Messieurs les Directeurs Généraux de la DGI, de la DGDA et de la DGRAD ;**
- **Distingués invités, chacun en sa qualité et titre respectifs,**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs ;**

Le séminaire de formation et de recyclage organisé par le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo sur le thème de l'Arrêté des Comptes 2009 que j'ai l'insigne honneur de clôturer ce jour revêt un caractère important pour l'économie congolaise.

En effet et comme chacun le sait, notre pays vient de conclure, depuis le 11 décembre 2009 un programme triennal formel avec le Fonds Monétaire International après quatre ans de dur labeur dans une situation post conflit et un contexte de démocratisation difficile.

Toutefois, et à la suite des performances réalisées par le Gouvernement depuis septembre 2009 en termes de respect des critères quantitatifs exigés par le F.M.I. dans le cadre du programme de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) et du règlement de la question ainsi que des écueils liés au contrat chinois, notre pays peut

raisonnablement nourrir l'espoir d'atteindre, d'ici le premier semestre 2010, le point d'achèvement de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) au terme duquel 90 % de notre dette extérieure sera effacée, soit environ 10 milliards de dollars américains.

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

Je voudrais toutefois attirer votre attention sur le fait que la signature du programme avec le F.M.I. ne constitue qu'une étape et à ce stade, rien n'est gagné d'avance.

En effet, la route vers le point d'achèvement est parsemée de ce qu'on appelle les 7 déclencheurs qui essentiellement consistent en la mise en œuvre globalement satisfaisante du Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR), au maintien de la stabilité macroéconomique à travers une bonne exécution du Programme Economique du Gouvernement appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) ainsi qu'à la transparence, la bonne gouvernance et à l'amélioration de l'offre des services dans les secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, le développement rural et les infrastructures de base, l'approvisionnement en eau potable et courant électrique.

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

De part les thèmes développés au cours de ce séminaire, l'opportunité m'est offerte ici de saluer l'action entreprise par le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo et son Secrétaire Général, d'accompagner le Gouvernement dans ses efforts et sa politique de transformation des entreprises publiques et l'amélioration de la présentation de l'information financière en général.

En votre qualité de professionnels du chiffre, vous êtes un maillon important dans la croissance et le développement de l'économie congolaise.

A ce titre, vous devez accompagner le Gouvernement dans ses efforts de mobilisation des ressources publiques et de sécurisation du climat des affaires dans notre pays.

C'est à ce prix qu'ensemble, nous pouvons attirer les investisseurs et convaincre nos partenaires au développement sur notre capacité à assurer la reconstruction de notre pays et à accompagner le Programme Economique du Gouvernement axé sur les cinq chantiers de la République.

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

Le métier de professionnel du chiffre que vous exercez est d'intérêt général. Toutes les parties prenantes à l'information comptable et financière que vous produisez sont sécurisées par le seul fait que la tenue d'une comptabilité en partie double lui confère le caractère d'exactitude et de rigueur scientifique irréprochable.

Aussi, l'Etat vous prie-t-il, comme l'exige les règles de votre profession, de ne pas tomber à la tentation de manipuler les résultats comptables de vos entreprises et ou de produire de faux bilans dans le seul but de priver l'Etat de ses moyens d'actions en éludant l'impôt dû ou à payer par vos sociétés.

Outre les pénalités fiscales qu'encourent vos entreprises et vous-mêmes, les droits comptable et pénal de notre pays vous rendent également complices ou coauteurs de production des états financiers inexacts.

Les sanctions et les pénalités mises à charge des entreprises et de leurs complices vous ont été rappelées au cours de ce séminaire.

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

Je voudrais terminer sur une note d'espoir, je reste convaincu qu'avec les enseignements qui vont ont été dispensés au cours de ce séminaire aussi bien par les Experts du C.P.C.C. que les Inspecteurs de la D.G.I., les déclarations de revenus 2009 à la D.G.I. et vos états financiers du même exercice comptable seront, selon la formule consacrée dans votre métier « *sincères et réguliers et refléteront les résultats et le patrimoine de vos entreprises et entités au 31 décembre 2009* ».

Je tiens enfin à féliciter Monsieur le Secrétaire Général du C.P.C.C. et toute son équipe, l'ensemble des Animateurs et des séminaristes pour le franc succès qu'a connu ce séminaire.

J'invite particulièrement les séminaristes de cette session de formation à consolider les connaissances acquises au cours de ce séminaire pour en faire un meilleur usage au sein de vos entreprises et entités respectives.

Sur ce, **JE DECLARE CLOS LE SEMINAIRE SUR L'ARRETE DES COMPTES 2009.**

Je vous remercie.

Athanase MATANDA KYELU

Ministre des Finances